D. S.

HISTOIRE

de la

COMPAGNIE DE MARIE

fondée par

le Beux GRIGNION DE MONTFORT.

0 *****000****

par management that lab fac-

le R.P.FONTENEAU

de la Compagnie de Marie

- 3 -

Dactylographie N.D.de Montfort, CANADA.

1913

LIVRE CINQUIEME

Mensieur Morasu, vicaira de la pavolase, aul

Généralat du Révérend Père Dalin.

(1841-1856)

The second to th

CHAPITRE Ier.

The Black of the Control

Le Révérend Père Dalin, supérieur général.Situation des communautés à son arrivée à
Saint-Laurent.-Importantes améliorations à la
Sagesse.-Nouvelles constructions chez les Pères.-Etablissement d'une hôtellerie pour les
prêtres étrangers.-Arrivée de plusieurs missionnaires.

De Père Dalin fut élu supérieur général le 14 janvier 1842. Il avait toutes les qualités propres à gouverner les communautés, qui lui étaient confiées et à leur donner un nouvel essor. Plain d'intelligence et d'activité, l'il était capable de suffire à toutes les exigences de su charge.

Il était né aux Herbiers, diocèse de Lucon, le 3 décembre 1800. Il avait commencé ses études sous la direction de Monsieur Moreau, vicaire de la paroisse, qui devint plus tard curé de Chambretaud:11 les continua au petit séminaire de Lucon où il terminait sa métorique en 1818 Après une première année de philosophie au séminaire de La Rochelle, il fut envoyé comme professeur à Chavagnes puis rappelé à La Rochelle pour y faire u ne seconde année de philosophie (mathématiques et physique.) Au moment où fut rétabli l'évêché de Lucon.il fut placé comme professeur au petit séminaire de cette ville l'année suivante le petit séminaire étant transféré aux Sables, il entra en théologie, au grand séminaire de Lucon où 11 ne resta qu'une année. En 1823, il fut envoyé à St.Sulpice, où il passa deux ans.Ondonné prêtre en septembre 1825, il de-Vint professeur de théologie au grand séminaire de Lucon. Il demeura jusqu'en 1830, où Monseigneur Soyer le mit à la tête du petit séminaire des Sables.

Le nouveau supérieur n'eut pas de peine à gagner l'estime et l'affection des maîtres et des élèves.Il n'oublia rien pour faire fleurir la piété et les études; pour attacher les écoliers à leurs devoirs et leur alma mater: il savait meler l'agréable à l'utile. Le nombre des élèves s'accrut d'année en année, l'on se vit obligé d'établir une succursale à la campagne du petit séminaire situé sur la paroisse d'Olonne, pour recevoir les élèves de 8ème et de 7ème. L'ordre et la discipline régnaient dans l'établissement. Jamais on ne vit plus d'élan pour l'étude et plus de zèle pour la vertu. Jamais on ne vit plus d'union et d'affection entre les maîtres et les élèves; c'était comme une famille unie par les niens de la plus pure charité. Aussi le petite séminaire des Sables jouissait-il, au loin comme au près, d'une réputation mérlitée.

En 1835, le séminaire west sex les faillit être entièrement dévoré par un incendie le fem se déclara dans un pavillon situé à une des extrémités de l'établissement. Le vent poussait la flamme sur toute la toîture qui s'en trouvait couverte comme d'une nappe. C'était la nuit. Les professeurs et les élèves étaient dans la consternation. Plusieurs enfants de la ville s'enfuyaient à demi-vêtus, vers la maison paternelle.Le supérieur, plein de confiance en Marie, à laquelle le séminaire est particulièrement consacré, saisit un sceptre d'exque les élèves avaient offert à la divine Mère, au jour de son Immaculée Conception, monte au plus haut étage, et jette au milieu du brasier le sceptre béni. La foi du supérieur reçuit à l'instant sa récompense; ne vent change aussitôt, et balaie la flamme dans la direction opposée, ce qui permit de maîtriser l'élément dévastateur.

Le Rère Dalin avait commencé à faire partie de la Compagnie de Marie, le 6 janvier 1837;
cependant, il continua de diriger l'établissement
des Sables jusqu'à son élection. En conservant
ce poste, il ne laissait pas que de servir utilement la congrégation, car il disposait un certain nombre de sujets à s'y associer un jour.
Il était encore à la tête du petit séminaire,
quand, à l'instigation du Révérend Père Deshayes,
il composa la vie du Bienheureux de Montfort,
dont il allait être appelé à gouverner la famille religieuse.

Le nouveau supérieur général trouvait les communautés de St.Laurent dans un état beaucoup plus prospère que celui où elles étaient à l'arrivée de son prédecesseur.La congréga—

tion de la Sagesse était florissante; elle avait relevé toutes les ruines causées par la Révolution. Elle possédait alors 127 établissements. Les Soeurs étaient au nombre de 1593 avec 65 novices. Les missionnaires et leurs Frères-coadjuteurs avaient vu leur nombre s'accroître, quoiqu'il fut encore restreint. Au commencement de 1842, la Compagnie de Marie comptait 18 prêtres: les Pères Dalin, Marchand, Crosnier, Galliot, Doublet, Hervouet, Buret, Dubourdieu, Rautureau, Denis, Guyomard, Vion, Laveau, Ruppin, Blandel, Blin, Jodet et Augustin Gouraud. Les missions avaient été reprises depuis quelques années, et les populations se portaient, avec un véritable enthousiasme.à ces pieux exercices.

Le Révérend Père Deshayes ne gouvernait

pas seulement la famille de Montfort; il s'occu
pait, en outre, de ses multiples fondations. Il a
vait gardé, en particulier, jusqu'à sa mort, le

gouvernement de ses Frères de Saint-Gabriel. Dans les statuts, qu'il leur laissa, il avait ainsi réglé (chap.II) la question du supétieur général: "Les Frères, dit-il, choisiront parmi eux, un supérieur qui sera chargé du gouvernement de la Congrégation. (Monsieur Deshayes, fondateur de cette Congrégation, remplira les fonctions de supérieur général pendant toute sa vie, à mois qu'il ne se décharge de ce fardeau sur un Frère)" Le Père Dalin n'avait donc à gouverner, comme les prédécesseurs du Père Deshayes, que les enfants de Montfort, la Compagnie Marie et de la congrégation de la Sagesse.

Le Révérend Père Dalin s'occupa d'abord des classes tenues par les Soeurs. Il excita par tous les moyens, la bonne volonté des maîtresses afin qu'elles pussent acquérir une

All Miller Ing. leurs progrés, et s'essurer

instruction soignée et se rendre capables de remplir avec distinction les emplois qui leur étaient confiés dans les pensionnats, dans les classes ou gratuites, dans les écoles communales ou libres, et même dans les salles d'asile. on sait qu'à cette époque le gouvernement était peu favorable aux Congrégations enseignantes, que l'Université prétendait avoir partout le monopole de l'instruction, que l'épiscopat framgais était obligé de lutter chaque jour contre les ennemis de la vraie liberté, decompagnement. En de pareilles conjonctures, les Congrégations someognanten devaient prouver hautement leur compétence.

Le Père Dalin composa, pour les Filles de la Sagesse, différents ouvrages élémentaires, qui leur furent d'une grande utilité. Il aimait à visiter lui-même les classes, pour encourager les élèves, juger de leurs progrès, et s'assurer que ses prescriptions étaient exactement obser-

vées. Il ne cessait, dans ses entretiens et dans ses lettres, de rappeler, aux Soeurs classières, l'importance de leur emploi. Les enseignements du supérieur général furent écoutés; ses méthodes furent mises en pratique, et l'on put constater, dans les classes tenues par les Soeurs, des améliorations considérables.

La congrégation de la Sagesse allant toujours croissant, le Père Dalin crut devoir introduire une modification importante. La Congrégation fut partagée en sept provinces, qui prirent les noms de Provinces de St. Laurent, de
Nantes, de la Chartreuse, de Rennes, de Paris, de
Poitiers et de La Rochelle; on a formé depuis
La province du Nord. Une soeur fut attachée à
chaque province, sous le titre de Provinciale.
Elle m'appartenait à aucune maison particulière, mais elle devait résider successivement
dans tous les établissements de sa province,

selon le besoin. Elle était chargée de correspondre avec les supérieurs généraux, de traiter les
affaires pressantes, de résoudre les difficultés,
sauf à tout soumettre à l'approbation des supérieurs majeurs. Elle avait, de plus, à veiller au
maintien de la Règle et de tous les usages de la
Congrégation.

Le supérieur général rédigea aussi de nouvelles Constitutions, propres à entretenir, chez
les Soeurs, l'esprit de leur saint Fondateur et
à les diriger sûrement dans tous les points de
la Règle qu'il leur avait laissée. Il régularisa
les retraites et procura à toutes les Soeurs de
la Maison-Mère et des établissements le moyen de
faire, chaque année, ces pieux exercices, sous la
direction des Pères de la Compagnie de Marie,
comme elles, enfants de Montfort et héritiers de
son esprit. Dès l'année 1842, trois ou quatre retraites furent données dans chaque province; pe

20

AT

30

E

qui a toujours eu lieu depuis cette époque.

Le côté matériel de la communauté de la Sagesse n'était pas négligé. Le nombre des novices
croissait toujours. A la fin de 1844, elles étaient
143 au noviciat, plus tard, et pendant plusieurs
années elles étaient près de 200, en comprenant
les postulantes. Il fallait des bâtiments plus
vastes; on y travailla avec activité.

A la communauté du St.Esprit, comme à celle de la Sagesse, on se vit dans la nécessité d'éLever de nouveaux bâtiments pour loger, d'une manière convenable, les novices qui se présentaient, les Frères qui étaient dissiminés ça et là, et même les prêtres étrangers, qui aimaient à visiter St.Laurent.

Avant l'arrivée du Père Dalin, les prêtres étrangers étaient reçus à la table des Pères et logeaient dans leur maisom; c'était un obstacle à la vie régulière: le silence n'était facilement gardé; les repas se prolongeaient outre mesure;

b.

on était forcé de mettre sur la table des mets plus abondants et plus délicats, au détriment de la pauvreté et de la mortification religieuse; les étrangers, quelquefois même des inconnus, étant mêlés aux missionnaires, pendant les récréations, ne pouvaient manquer de causer de la gêne et d'éprouver eux-mêmes un certain malaise. Le supérieur général crut nécessaire de rémédier à ces abus en établissant une hôtellerie.

Quelques prêtres du voisinage exprimèrent d'abord leur mécontentement, pensant qu'on voulait, par là les éloigner de la maison; mais bientôt on demeura convaincue que cette mesure était avantageuse pour tout le monde. Les prêtres peuvent venir à la communauté, même pour y faire une retraite de quelques jours, avec l'assurance qu'ils ne gêneront personne, et qu'ils n'éprouveront de leur côté aucune gêne. Ils sont certains qu'ils seront reçus avec bienveillance; ils sont

I.I.

IE.

1

33

PY

installés à l'hôtellerie comme dans leur propre maison. Là, ils ont des chambres et un réfectoire avec des Frères pour les servir Les Pères qui les connaissent se font un bonheur de prendre avec eux leurs repas et de les accompagner dans les visites qu'ils désirent faire. Pendant ce temps là les missionnaires continuent à accomplir fidèlement, dans tous ses points, le règlement de la journée. Ce fut Monseigneur Baillès, successeur de Monseigneur Soyer sur le siege épiscopal de Lugon, qui, dans sa première visite à St. Laurent, en 1846, occupa tout d'abord les nouveaux appartements que l'on venait de faire construire pour recevoir les évêques.

Ainsi tout s'organisait d'une manière convenable, et tout annoncait un avemir prespère : Chaque année, de nouveaux sujets menaient augmenter le nombre des missionnaires. On vit arriver successivement au noviciat les Pères Trotin, II.

Avrillon, Lequitte, Fonteneau, de Liniers, Guinement, Esnard, Brouard, Bardoul, Augustin Grillard, Gillaizeau, Lusseau, Bonnin, Chasseriau, Nerrière, Lhomme, Lécuyer, Bouchet, Guérard, Herbreteau, Bignonnet, Guillot. Froger, Dutour, Boulanger, et Malécot. Tous étaient prêtres et pouvaient sans tarder se livrer à la prédication.

In 1842, les Pères me Connérent pas soins : Le missione les évangélisèrent Chaushé, St.

MOLELLA Fordit-our-Stree St. Hilaire-du-Bais, ou

- 1991 00 12 Arusers of La Chaige-Le-Visaite.

la mission de Chamané, prêcuée par les Ré-

Tan Denie, min, house at compart, fut simirable.